



LAISSEZ-LES-VIVRE
SOS FUTURES MERES

LAISSEZ LES VIVRE- SOS FUTURES MERES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 (J.O. du 21 janvier 1971)

B.P. 111-10 75463 PARIS CEDEX 10

0 800 868 838 (numéro vert)

beatricevouters@aol.com - 06 52 20 59 33

N° 197

Paris, le 28 août 2023

Comment empêcher les Français d'accéder à la propriété

Un nouveau choc pour les familles : bientôt la fin de la propriété privée ?

Se mobiliser contre la suppression de la propriété privée : une urgence !

Il semble urgent de mobiliser un maximum de personnes contre les risques de quasi-disparition de la propriété. Que tous ceux qui ont la possibilité de se mobiliser et qui manient bien la plume le fassent, faute de quoi nous allons être étranglés par les nouvelles normes !

Comment empêcher les Français d'accéder à la propriété et spolier de la leur ceux qui sont déjà propriétaires ? C'est l'agenda mondial 2030 et nous sommes déjà en 2023, il faut donc se dépêcher. Klaus Schwab, initiateur du forum de Davos, avait ainsi prophétisé : « vous ne posséderez plus rien et vous serez heureux ». Dans son programme électoral de 2022, Macron avait décrété ne pas vouloir systématiquement favoriser l'accès à la propriété, mais peu de Français avaient alors relevé ce point. Dans *Le Courrier des Stratèges*, Eric Verhaegue s'inquiète des conséquences de la mise en place de l'euro numérique sur le processus de création monétaire. En effet, cette dernière pourrait s'avérer quasi-impossible, voire nulle, si les banques n'assuraient plus le refinancement des crédits. La création monétaire fonctionne par le crédit et les taux d'intérêts bas. Les banques se refinancent auprès des banques centrales. Ce système a permis à des millions de Français de devenir propriétaires de leur logement.

Aux conséquences de ce procédé, qui risque d'obliger de plus en plus de jeunes à rester éternellement locataires, s'ajoute un risque de dépossession des propriétaires. France Stratégie, institution dépendant du Premier ministre et chapeautant divers conseils, suggère que, pour alléger les dettes de l'Etat, ce dernier devienne co-propriétaire de tous les terrains bâtis. Ainsi, soit chaque propriétaire paye tous les ans un loyer à l'Etat, soit il perd sa part de propriété : dans ce cas, tous ses loyers non payés s'additionnent et seront dus à l'Etat



Le rêve de nombreux Français bientôt compromis par le gouvernement ?

au moment d'une cession ou d'une succession. En clair, beaucoup n'auront plus rien : les communistes en ont rêvé, Macron le fera. Ceci serait bien sûr très progressif pour que les petits propriétaires ne se rendent compte de rien et se retrouvent en quelques années totalement et insensiblement dépossédés. Déjà, au nom de normes environnementales, de nombreux logements sont interdits à la location. Au Royaume-Uni, l'envolée des taux

d'intérêt pénalise les petits propriétaires qui risquent de se retrouver à la rue ou locataires de leur propre maison. Comme l'écrivait déjà *Alternatives Economiques* il y a plusieurs années, il faut lutter contre le mitage territorial. En mars 2022, avant les présidentielles et surtout les législatives, la ministre du logement Emmanuelle Wargon avait d'ailleurs déclaré, au cours d'une conférence de presse, que le modèle de la maison individuelle n'était plus tenable économiquement et écologiquement.

Actuellement à l'étude en France, un projet de loi prévoit un contrôle technique décennal pour les habitations : si ce dernier s'avérait non conforme, non seulement le propriétaire ne pourrait plus percevoir de loyer mais il ne pourrait pas non plus habiter lui-même le logement en question. Ainsi, c'est un organisme public qui en serait propriétaire. On peut souligner un risque de collusion entre les élus locaux et les sociétés de HLM. C'est l'objet de la proposition de loi de Guillaume Willette, député MoDem du Val d'Oise. *FranceSoir* s'insurge : « peut-on encore parler de propriété, ce droit inviolable et sacré, consacré par la Constitution ? »

Le 30 mai 2023, Nicolas Vidal affirme dans *Putsch Média* que Macron n'aime pas l'enracinement, et que son objectif est de mettre tout le monde en HLM. La loi Lagleize, déjà votée à l'Assemblée nationale en 2019, serait susceptible d'être réactivée et d'être votée par le Sénat. Elle servirait de loi-cadre pour faire passer toutes les ordonnances possibles. Le démembrement du bâti et du foncier deviendrait alors officiel.

La perspective de constitution d'offices mi-publics mi-privés devrait ne pas déplaire aux sénateurs. Beaucoup pourraient y voir un vivier pour se constituer des clientèles qui leur seraient toutes dévouées.

Euthanasie pour citoyens privés de ressources ?

Qui, en 2023, pourra prétendre avoir une carrière complète sans décote ? Très peu de monde. Pour la plupart des salariés, il va manquer au moins quelques trimestres, voire beaucoup plus, et pour certains, plusieurs années. Précédée d'une réforme de l'allocation chômage désastreuse pour les cadres, la réforme des retraites est une calamité pour les salariés et particulièrement pour les pères de familles nombreuses. Si ces derniers se retrouvent

sans travail vers 50 ou 55 ans, c'est la catastrophe pour toute une famille. Pères de familles nombreuses cadres, ouvriers et employés sont les principales victimes de cette réforme qui aurait été totalement inutile si le gouvernement avait suivi les conseils du COR (Conseil d'orientation des retraites). Mais ce n'est pas le COR que le gouvernement écoute, comme pour tout, c'est l'Union Européenne et les fonds de pensions américains. Ces derniers revendent des assurances privées à ceux qui peuvent en acheter. Le nouveau système de retraite ne permettra qu'à ceux qui en auront les moyens d'acheter des retraites.



Ceux qui n'ont plus rien ne vaudraient-ils plus rien aux yeux de l'Etat ?

Alors, les Français appauvris auront-ils davantage recours à l'euthanasie ? Pas pour l'instant. Dans le projet de loi actuel sur l'euthanasie, il s'agira de n'y avoir recours qu'en cas de souffrances intolérables qui, en principe, ne peuvent être apaisées. Mais l'euthanasie pour les S.D.F. ou pour les personnes en situation de précarité économique est déjà autorisée au Canada.



La mort par ordonnance au temps du COVID

En France, la rédaction de la loi sur l'euthanasie se heurte à une hostilité des soignants, plus forte que ce à quoi le gouvernement s'attendait. Les décrets sur la prescription du Rivotril étaient passés sans trop de résistance mais, cette fois-ci, les soignants rappellent qu'ils sont là pour soigner et non pour donner la mort.

Vive le pain cher !

Le fonds de retraite BlackRock, qui pilote à distance toutes les réformes des retraites des pays occidentaux, est dirigé par le milliardaire Larry Fink ; BlackRock s'intéresse également à l'Ukraine et à sa future reconstruction, comme on a pu le constater lors de la Conférence pour la reconstruction de l'Ukraine, à Londres, en juin 2023. Interviewé en caméra cachée, un cadre de BlackRock révèle que cette guerre est une excellente opportunité pour les affaires : étant donné que les silos de blé ukrainiens ont été bombardés par les Russes, l'Ukraine, qui auparavant était un grenier à blé, ne peut plus fournir ce dernier. Les cours du blé augmentent et « la volatilité des cours est pour nous une véritable aubaine », a déclaré ce cadre. Les agriculteurs et les consommateurs européens apprécieront... Quant aux pays africains, auront-ils le temps d'apprécier la cynique conclusion de ce même cadre : « Le pain cher, c'est une excellente chose » ?



Spéculer sur le pain, quelle honte !

Farine d'insectes autorisée dans l'alimentation humaine



*Pourquoi introduire ces substances
dans nos farines ?*

Comment ne pas savourer de la farine d'insectes dans l'alimentation humaine ? Cette délicieuse denrée est cachée dans des farines de pâtes alimentaires, biscottes, gâteaux, chips... à consommer sans modération ! Alors qu'il est prévu d'abattre une partie non négligeable du cheptel des pays européens au nom de la lutte contre les émissions de CO₂, tout est fait pour développer

la consommation d'insectes. Robert de Niro vient ainsi de monter, près d'Amiens, un élevage d'insectes qui s'étend sur plusieurs hectares. Sera-t-il présent l'année prochaine au Salon de l'agriculture ? Le pire est qu'apparemment l'élevage du grillon serait très consommateur d'eau... Un décret de février 2023 autorise la consommation de deux sortes de poudres d'insectes en Union Européenne, preuve que les insectes vont de plus en plus faire partie de notre alimentation dans les années à venir.

Désinformation concernant les septuplés de Des Moines

Depuis quelques semaines, la presse *people* et familiale a multiplié les articles pour fêter les 25 ans des septuplés de Des Moines, dans l'Iowa, aux Etats-Unis. Et c'est à cet égard que l'on peut noter une importante désinformation.

Les époux McCaughey n'avaient absolument pas hésité, au moment de la grossesse, à garder leurs sept bébés, contrairement à ce qu'insinuent actuellement les magazines de presse *people*. Il suffit, pour s'en convaincre, de reprendre les articles parus à leur sujet au cours de l'année 1997 : « pour eux, une réduction embryonnaire, autrement dit un avortement sélectif, n'était absolument pas une option ». Il faut d'ailleurs noter qu'il s'agissait non pas d'une P.M.A. mais d'une stimulation ovarienne. Il est certain que ce genre de grossesse n'existe quasiment plus : les P.M.A. limitent de plus en plus le nombre d'embryons implantés et les stimulations ovariennes sont heureusement mieux dosées.

C'est néanmoins un grand bonheur, pour les parents et pour tous ceux qui, à travers la planète, avaient suivi avec émotion cette grossesse, de voir tous ces septuplés âgés de 25 ans et en pleine forme.



*Si ! Les parents voulaient
bel et bien tous les garder !*

Perversion de l'enfance

Jusqu'à présent, on n'était malheureusement que trop habitués à la perversion de la jeunesse par le biais de cours dits « d'éducation sexuelle » : ceux-ci ont d'abord commencé à être dispensés au lycée, puis leur enseignement s'est généralisé au collège. Ce qui est maintenant nouveau, c'est la perversion des très jeunes enfants : affiches indécentes et agressives au niveau des abribus, cours d'éducation sexuelle au primaire.

En outre, ce sont maintenant les mairies qui en rajoutent en subventionnant des spectacles obscènes dits « d'écosexualité » ou « de botanique jubilatoire » comme à Lyon ou à Tours. La municipalité de Bordeaux organise, quant à elle, des lectures pour enfants menées par des drag queens sur le parvis de la médiathèque. C'est dans une école de Saint-Etienne que le pire a été atteint.

Quant à l'école privée sous contrat, elle n'est guère mieux lotie : pour avoir refusé l'accès de son établissement au lobby L.G.B.T. ainsi que la projection d'un film sur l'avortement, le directeur du lycée Jean-Paul II de Compiègne a été limogé. Pourtant, après n'avoir cessé de déresponsabiliser les parents, le chef de l'Etat a martelé, après les récentes émeutes, que les parents étaient responsables de leurs enfants.



Des lectures organisées pour pervertir les enfants

Devant la multiplication de ces atteintes à l'innocence des jeunes élèves, l'association « Les Mamans Louves » dénonce l'hypersexualisation des enfants.

En route vers le meilleur des mondes : fabriquer des bébés à la chaîne



Sommes-nous si loin de ce cauchemar ?

Laissez-Les-Vivre a déjà dénoncé le fait qu'en Israël des utérus artificiels sont utilisés (voir *Le Courrier* n°194). Désormais, une équipe de Barcelone a envoyé à New-York un robot injecteur de sperme et deux petites filles sont nées par ce procédé. Certes, a priori, elles ont une mère mais, pour le père, il ne faut pas y penser. 500 000 bébés naissent chaque année par P.M.A. dans le monde et l'objectif affiché par les promoteurs du robot est de multiplier ce nombre par 10. Qui se souvient des publicités des années 1970 pour ce film qui n'a pas été un franc succès : *Naissance interdite sous peine de mort* ?

S.O.S. Futures mères

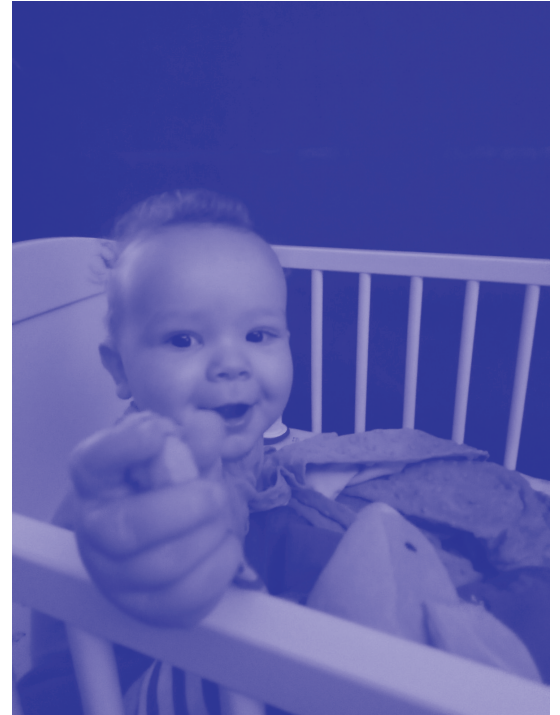
Une maman qui fait face à une grosse crise d'angoisse pendant la nuit, un bébé non attendu qui pointe le bout de son nez, un père violent qui abandonne brusquement femme et enfant... voilà certains des scénarii auxquels le S.O.S. est régulièrement confronté. Mais, le défi le plus douloureux est bien celui du chantage à l'avortement. Pour Suzy, 32 ans, attendre un 4ème enfant avec un compagnon qui la pousse à avorter a constitué un bien douloureux moment dans sa vie. Pressions de toutes sortes, saccages de son appartement, dénonciations aux services sociaux, voilà tout ce que cette maman courageuse a dû endurer. Grâce au soutien du S.O.S. et à des chaînes de prières, Enzo est né en ce mois de mai.

Reconnaissante, Elodie, 36 ans, nous envoie la photo de son petit Kévin. Cette maman persévérante est aussi passée par bien des difficultés pour mettre au monde son petit garçon. Chantage de son patron, indifférence du conjoint, pressions familiales à l'avortement, tout cela a constitué un véritable chemin de croix. Mais, un an plus tard, elle ne le regrette pas et n'oublie pas le S.O.S.

Océane habite seule une minuscule maison de la banlieue de Lille. Après avoir hésité à avorter parce qu'elle ne se sentait pas la force d'élever son bébé, elle se décide finalement à le garder. Longtemps indifférente à sa grossesse, elle finit par s'attacher à son enfant en le sentant bouger et élève aujourd'hui merveilleusement bien sa petite fille.

D'autres mamans aidées pendant leur grossesse reviennent vers le S.O.S. pour obtenir de petites aides afin de boucler leurs fins de mois. La vie est si dure, l'inflation est tellement galopante qu'elles ne trouvent plus de solutions pour s'en sortir, alors elles demandent souvent des subsides pour s'y retrouver financièrement.

Continuez à nous aider pour que nous puissions continuer à sauver des vies et à soutenir les mamans qui ont fait le bon choix !



*La joie de vivre de Kévin
et le bonheur d'Elodie*

Madame Pierre VOUTERS
Présidente

Madame Alix GOBRY
Vice-présidente

**Face aux menaces de dissolution, Laissez les Vivre a décidé
de porter son soutien à Civitas**